

920.4
M582m
1939

Y MESPLETS
imprimerie à Montréal



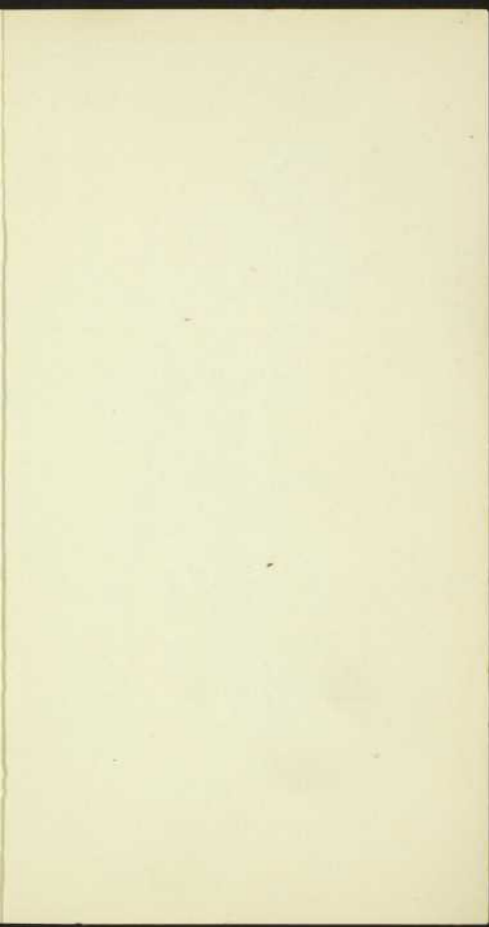
1684-
1914

BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE MONTREAL

325.51
1562 mo

A Arthur Vallée
pour compléter
sa bibliothèque!
Victor Morin







FLEURY MESPLETS

pionnier de l'imprimerie à Montréal

Causerie faite par

Me VICTOR MORIN, LL. D.
président général de la Société Royale
du Canada

au dîner annuel des

Maîtres Imprimeurs de Montréal

le 19 avril 1939



Gracieuseté de la

COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND
LIMITÉE

MONTREAL . 1939

WORLD WAR
MEMORIAL

Z

232

M58 M67

1939



INTRODUCTION

L'Association des Maîtres Imprimeurs de Montréal a voulu rappeler à ses membres les débuts difficiles de l'imprimerie dans cette ville en m'invitant à évoquer la mémoire du pionnier d'un art aujourd'hui si répandu.

La carrière mouvementée de Fleury Mesplets nous a été racontée par R.-W. McLachlan dans les MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE et des renseignements précieux nous ont été fournis par Aegidius Fauteux sur les ORIGINES DE L'IMPRIMERIE AU CANADA; mon rôle s'est donc borné à l'agencement de leurs recherches en y ajoutant quelques observations personnelles pour me rendre à ce désir.

Ayant illustré cette causerie en tirant de ma bibliothèque les deux premières œuvres de Mesplets dans le domaine du livre et dans celui du journal, à Montréal, la Compagnie de Papier

95526

Rolland et l'imprimerie Thérien Frères m'ont proposé d'en publier la relation dans le format et avec l'apparence du premier-né de notre typographie mont-réalaise, pour en faire hommage aux membres de leur Association.

Il m'a fait plaisir de me rendre à cette invitation de participer ainsi à l'évocation d'une page intéressante de notre histoire; telle est la raison d'être de cet opuscule.

V. M.





FLEURY MESPLETS

IL est curieux de constater que l'imprimerie s'est établie au Canada en trois bonds successifs de 12 années dans l'Acadie et le Québec, suivis d'un quatrième bond, à 16 ans d'intervalle, dans l'Ontario.

Au mois de janvier 1752, John Bushell fondait en Nouvelle-Ecosse le journal *Halifax Gazette* et publiait, en décembre de la même année, une petite brochure officielle intitulée « *An Act for the Relief of Debtors with respect to the Imprisonment of their persons* ». Douze ans plus tard, Brown et Gilmore lançaient à Québec, le 21 juin 1764, cette *Gazette de Québec* publiée dans les deux langues officielles de notre pays et qui eut une vie glorieuse de 110 ans; ils publiaient aussi, quelques mois plus tard, une petite brochure de 15 pages, dont un exemplaire se trouve à l'université Laval

de Quebec, sous le titre de « *Presentment to the Grand Juries* », ainsi que le fameux *Catéchisme du diocèse de Sens* tiré à 2000 exemplaires mais dont il ne reste qu'une demi-douzaine qui soient connus de nos jours. Après un nouveau cycle de douze ans, Fleury Mesplets, laissé pour compte à la suite de l'invasion américaine à Montréal en 1776, emprisonné d'abord comme rebelle puis libéré comme inoffensif, débutait enfin par un coup de maître en publiant trois livres, dont un de 610 pages, dès cette première année de son établissement dans sa nouvelle patrie d'adoption.

Quel était donc ce transfuge à qui nous rendons hommage aujourd'hui comme pionnier de l'imprimerie dans la métropole du Canada? Sa vie romantique au milieu d'événements d'importance exceptionnelle mérite d'être racontée.

Né à Saint-Nizier, dans le diocèse de Lyon, en 1735, Fleury Mesplets ne tarda pas à subir l'influence des idées républicaines qui fermentaient déjà

à cette époque dans la France méridionale. Mécontent de la situation politique et sociale de son pays, il ne tardait pas à s'expatrier et nous le trouvons établi près de Covent Garden, à Londres, en 1773.

Il avait épousé, huit ans auparavant, une femme dont la constance et le dévouement ne lui firent jamais défaut, Marie Mirabeau, compagne héroïque et résignée de sa carrière aventureuse.

C'est donc à Londres que fut publié le premier livre que nous connaissons de Mesplets; il a pour titre *La Louisiane ensanglantée*, ce qui nous porte à croire que le jeune imprimeur était déjà hanté par la vision du Nouveau-Monde. C'est à Londres également qu'il rencontra celui qui devait exercer une si grande influence sur sa destinée.

Benjamin Franklin voyageait en Angleterre à cette époque et notre jeune républicain fut inévitablement séduit par les idées libertaires dont l'habile diplomate était l'interprète. Muni d'une lettre de présentation au Congrès de Philadelphie, il venait

bientôt s'établir en plein centre révolutionnaire et, comme il était le seul imprimeur français de cette ville, on lui confia l'impression d'une brochure de 16 pages adressée *Aux habitants de la province de Québec* dans le but d'engager les Canadiens français à se joindre aux treize états révoltés pour secouer le joug de l'Angleterre.

Si cet appel du Congrès ne produisit pas les résultats qu'il en attendait, il eut pour effet de révéler à son imprimeur un champ d'action qui lui parut séduisant et, dès le commencement de 1775, Mesplets partait pour Québec en voyage de reconnaissance, laissant sa femme à se débattre avec ses créanciers à Philadelphie. Il revenait l'été suivant avec un contrat que les Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice lui avaient donné, lors de son passage à Montréal, pour l'impression d'un petit livre intitulé *Règlement de la confrérie de l'adoration perpétuelle du S. Sacrement et de la bonne mort*.

On a douté que les MM. de Saint-Sulpice aient alors confié cette impres-

sion à un imprimeur vagabond tandis qu'il en existait d'autres à Québec, mais il est plausible de croire que déjà Mesplets songeait à s'établir à Montréal et que c'est dans cette perspective que ce contrat lui fut accordé. Il avait à Philadelphie un compatriote à l'aise du nom de Berger qui l'aida à se libérer de ses créanciers et qui s'associa avec lui dans la poursuite de son entreprise.

Le Congrès de Philadelphie poussait alors activement ses opérations militaires au Canada en vue d'utiliser les sympathies qu'il s'y était ménagées pour amener ce pays, de gré ou de force, à faire cause commune avec lui dans sa révolte contre l'Angleterre. Une armée d'invasion s'empara de Montréal; Montgomery marcha sur Québec où il fut tué dans la nuit du 31 décembre 1775, et trois commissaires (Franklin, Chase et Carroll) furent chargés de prêcher le nouvel évangile aux Canadiens dès le printemps suivant.

Dans ces conditions, Mesplets trouva que l'occasion était excellente pour réaliser son projet d'établissement à Montréal; il put facilement convaincre le Congrès qu'un imprimeur de langue française lui serait très utile pour répandre des appels de sympathie parmi les habitants de la campagne et il obtint un subside de \$200.00 pour transporter son imprimerie au Canada, tandis que son ami Berger lui en avançait \$4000.00 pour désintéresser ses créanciers, acheter du matériel et préparer son départ.

Le 18 mars 1776, Mesplets partait donc de Philadelphie avec sa femme, son prote, et deux ouvriers, pour se diriger vers la terre promise avec cinq voitures contenant ses bagages. La petite caravane passa par Albany, suivit les lacs Georges et Champlain et descendit le Richelieu dans des barques, mais une fausse manœuvre dans les rapides de Chambly lui fit embarquer des paquets d'eau qui endommagèrent sérieusement sa cargaison. On croit même qu'il apportait aux MM. de

Saint-Sulpice l'édition du *Règlement* dont il avait pris la commande l'été précédent, mais que tous les volumes en furent perdus à l'exception de trois ou quatre dont l'existence est connue des bibliophiles, et c'est pourquoi le premier livre imprimé à Montréal, pour remplir le contrat de l'original ainsi perdu, porte la mention de « Nouvelle édition ».

On n'atteignit Montréal que le 6 mai et les événements avaient pris, au cours de ces six semaines, une tournure fort différente de celle qu'on attendait. Voyant que les Canadiens faisaient la sourde oreille à ses avances de collaboration, Franklin retournait à Philadelphie dès le 11 mai, suivi de ses collègues le 22 du même mois, et Mesplets, qui comptait installer sa presse dans le sous-sol du château de Ramezay où les commissaires américains avaient établi leurs quartiers généraux, se voyait dans l'obligation de se retirer à l'hôtel avec tout son personnel et d'y rester pendant onze jours à prix d'argent avant de pouvoir louer

une maison sur la rue Capitale (entre les rues Saint-Sulpice et Saint-François-Xavier), près du vieux Marché. Il avait décidé de réaliser, coûte que coûte, son projet d'établissement au milieu d'un groupe de langue française qui lui offrait de meilleures perspectives que Philadelphie, mais il n'était pas à bout de ses épreuves.

L'armée des envahisseurs évacuait Montréal le 10 juin, et les loyaux sujets de Sa Majesté britannique virent avec suspicion ce retardataire établi au milieu d'eux. Huit jours après le départ du général Arnold, notre imprimeur fut arrêté avec tout son personnel et gardé en prison jusqu'au 14 juillet alors que son innocuité fut constatée et, comme on était peut-être bien aise de l'établissement d'une presse à Montréal, on rendit tout le groupe à la liberté. Mesplets fut heureux de pouvoir enfin réaliser son rêve, mais il n'en fut pas ainsi de son prote Alexandre Pochard; dégoûté de ces tracasseries, il résilia aussitôt son

contrat et repassa en France, laissant son patron en plan avec ses deux aides.

Notre homme était cependant trop énergique pour se laisser abattre et sa femme lui apporta un grand réconfort moral dans cette épreuve comme dans toutes les autres qui n'ont cessé de l'assaillir au cours de sa vie. Il se mit bravement à l'œuvre et, dès la fin de l'été 1776 il imprimait la seconde édition du *Règlement de la Confrérie* qui fut le premier livre publié à Montréal. Il contient 40 pages d'un format de 4½" x 3¼" et la reliure en était plutôt rudimentaire; les quelques exemplaires qui nous en sont parvenus portent une couverture de papier à tapisser les murs. (Exhibition de ce petit livre recouvert d'un cartonnage de papier peint bleu et noir).

Dès la même année il publiait une tragédie pour le Séminaire de Montréal sous le titre de *Jonathas et David* et il était même en mesure d'offrir au public un volume de 610 pages intitulé *Cantiques de Marseille* qui porte l'indication d'impression à Québec, chose

qui semble être une impossibilité. En 1777 il commençait la publication de sa série d'*Almanachs* et, l'année suivante, celle de sa *Gazette*, journal qu'il projetait de lancer depuis longtemps. (Exhibition d'un numéro de la *Gazette Littéraire pour la Ville et District de Montréal*, publiée à 4 pages de 10" x 7½" avec vignette).

La réalisation de ce désir devait cependant être le point de départ de ses plus grandes infortunes. Il s'associa, pour son malheur, un journaliste de talent, mais querelleur, ivrogne, et surtout révolutionnaire, en la personne de Valentin Jautard, avocat pactisant avec la cause des révoltés américains, qui ne manqua jamais de donner un coup de griffe au gouvernement ou au clergé sous le pseudonyme ordinaire de « Spectateur Tranquille ». Le premier numéro en parut le 3 juin 1778, mais il ne s'était pas écoulé un mois que le gouverneur Sir Guy Carleton, offensé de ses articles tendancieux, enjoignait à l'imprimeur Mesplets et à l'éditeur Jautard d'avoir à boucler

leurs malles et quitter le pays avant le 15 septembre suivant.

Heureusement pour eux, Haldimand vint remplacer Carleton au gouvernement du pays à la fin de ce même mois de juillet et, cédant aux prières et promesses d'amendement des coupables, il suspendit l'ordre de bannissement en se contentant de leur donner un censeur dont ils devraient obtenir le *visâ* pour publier leurs écrits. Ce contrôleur étant retourné en Angleterre peu de temps après, il ne fut pas remplacé et les deux compères en profitèrent pour donner libre cours à leur prose. Les officiers du gouvernement, les juges et le clergé s'en plainquirent avec tant de persistance qu'à la suite d'un article persifleur de Jautard, intitulé *Tant pis, tant mieux*, le 2 juin 1779, Haldimand ordonnait la fermeture de l'imprimerie et faisait enfermer Jautard et Mesplets à la prison de Québec.

Cette villégiature à l'ombre de quatre murs de pierre dura plus de trois ans et les deux copains y coudoyèrent,

entr'autres compagnons d'infortune, Pierre de Sales Laterrière qui a laissé dans ses *Mémoires* des détails piquants sur leurs fréquentes querelles! Nos deux prisonniers trouvèrent enfin le moyen de s'évader le 1er septembre 1782, probablement avec la connivence des autorités qui purent ainsi se débarrasser de deux êtres gênants sans avoir à leur faire subir de procès.

Pendant tout ce temps, Madame Mesplets fut d'un courage et d'une constance admirables. Dénuée de moyens d'existence, elle ne cessa d'implorer la grâce de son mari ni de l'encourager par de fréquentes visites à la prison. L'imprimerie restait sous clef à Montréal, mais on croit que la courageuse femme put l'utiliser pour se créer quelques ressources puisqu'un abécédaire en langue Mohawk, édité par le colonel Claus, porte la mention: « *Montreal, Printed at Fleury Mesplet's, 1781* » alors que l'imprimeur était encore prisonnier à Québec.

De retour à Montréal, Mesplets se remit au travail avec ardeur. En con-

sultant le procès-verbal de la saisie pratiquée sur ses biens quelques années plus tard, ainsi que l'inventaire dressé après son décès, on a retrouvé les titres de 77 publications différentes, dont deux journaux périodiques. Un de ces journaux continue de paraître après plus d'un siècle et demi d'existence; c'est la *Gazette de Montréal* dont le premier numéro fut publié, dans les deux langues du pays, le 27 août 1785.

Il va de soi que, pendant toutes ces tribulations, la situation financière du pionnier de l'imprimerie à Montréal ne s'était pas améliorée; tant s'en faut! La profession d'imprimeur n'était pas à cette époque ce qu'elle est devenue de nos jours: un pactole apportant la fortune à tous ceux qui se baignent dans ses flots dorés! Mesplets n'avait jamais pu rembourser un sou à son bailleur de fonds Berger, de Philadelphie, dont le nom figure à titre de co-associé sur ses livres jusqu'en septembre 1778. Bien plus, il devait à Joseph-Marie Desautels, tailleur d'ha-

bits à Montréal, une avance de huit mille livres que celui-ci lui avait faite au temps du lancement de son premier journal, et diverses sommes à d'autres créanciers formant un total d'environ 25000 livres ancien cours.

Il eut beau présenter des requêtes au congrès de Philadelphie pour se faire au moins rembourser des pertes que sa mission au Canada et son emprisonnement lui avaient causées, il ne lui fut accordé que \$426.50 sur une réclamation totale de \$9,450.00.

Berger eut la générosité de réduire sa créance de \$4,800.00 à \$1,200.00 qui ne lui furent cependant jamais payés; mais, fatigué d'attendre sans résultats, Désautels fit saisir les biens de son débiteur en 1785, et leur vente rapporta environ \$600.00 dont \$290.00 représentaient le prix d'adjudication de la presse et du matériel d'imprimerie; l'acquéreur en fut Edward-William Gray qui comptait faire une bonne affaire à ce prix, mais comme il n'y avait aucun autre imprimeur pour en

tirer parti, il loua le tout à Mesplets au risque de n'être jamais payé.

Une épreuve encore plus grande que les embarras d'argent lui était cependant réservée: le 1er septembre 1789, Marie Mirabeau, la compagne vaillante et dévouée de ses mauvais jours, partait pour un monde meilleur à l'âge de 43 ans, épuisée sans doute par le chagrin et les privations. Le veuf cinquantenaire n'était pourtant pas de nature à se laisser abattre par un chagrin éternel et, dès le 23 avril suivant, il épousait une jeune fille de 23 ans, Marie-Anne Tison, qui lui apportait un petit héritage bientôt utilisé pour l'achat de nouveaux caractères d'imprimerie en remplacement du vieux matériel que Gray refusait de renouveler.

Ce second mariage fut cependant de courte durée; le 24 janvier 1794 Mesplets mourait à l'âge de 60 ans, après 3 ans et 9 mois d'union avec sa jeune femme, sans laisser d'enfants de l'un ou l'autre de ses deux mariages. L'inventaire de la succession accusait une

situation pénible: les meubles et effets personnels représentaient une somme de \$783.00 et les créances à percevoir \$1,015.00, soit un actif total de \$1,798.00 contre un passif établi de \$3,546.00 sans compter nombre de réclamations dont le chiffre restait à déterminer. Devant cette insolvabilité notoire, la veuve n'avait d'autre chose à faire que renoncer à la communauté de biens et à la succession de son mari et tout fut vendu aux enchères pour le bénéfice des créanciers.

Si Mesplets vécut toute sa vie dans un état d'insolvabilité, il possédait évidemment un grand talent de persuasion puisqu'il put obtenir de ses amis des avances de fonds considérables aux fins de faire fonctionner ses entreprises à diverses époques. Malgré la persistance de ses difficultés financières il était en outre trop loyal ou trop fier pour se libérer de ses dettes au moyen d'une faillite, préférant régler par compromis de paiements à termes avec l'espoir de s'acquitter un jour. Desautels fut le seul de ses créanciers qui exerça des recours judiciaires

contre lui, et encore ne le fit-il qu'après sept années d'attente. *

Un autre aspect de la vie de Mesplets qui nous est révélé par son inventaire, c'est qu'il avait le goût inné du beau en toutes choses. Sa garde-robe était, tant par la quantité que par la qualité de ses vêtements, celle d'un homme de haute condition et les objets d'utilité domestique ou d'ornement qu'il possédait nous font voir qu'il avait un intérieur confortable et même luxueux en dépit de la gêne financière qui a marqué toutes les étapes de sa vie. Ses livres étaient bien imprimés, son papier de belle qualité, pour l'époque, et lorsqu'on examine le détail des marchandises qu'il avaient apportées de Philadelphie, comprenant des papiers marbrés, colorés et dorés, même de l'or en feuilles, on peut se faire une idée de l'excellence qu'il voulait donner à la fondation de son imprimerie canadienne.

Monsieur le président,

Messieurs,

Lorsqu'on étudie l'histoire des nations comme celle de leurs institutions, on constate que, pour survivre, elles ont dû lutter, souffrir et ne jamais perdre courage en face de l'adversité.

La nation canadienne nous en offre un des plus beaux exemples; ses colons, ses missionnaires, ses hommes d'état en ont établi les assises au prix des plus grands sacrifices et en ont assuré le développement au milieu d'épreuves incessantes. Il en est de même pour l'institution que vous représentez, MM. les Maîtres-Imprimeurs; celui dont je viens d'esquisser brièvement la carrière fut non-seulement un pionnier, mais un martyr de la cause qu'il représentait.

Victime des circonstances qui lui créaient des difficultés toujours nouvelles, abandonné par ceux qui l'avaient lancé dans les plus téméraires entreprises, déserté par ses employés de confiance, accusé par l'autorité reli-

gieuse et même par la magistrature, tenu en suspicion par le peuple au milieu duquel il était venu vivre, emprisonné par le pouvoir souverain et continuellement talonné par le spectre de la banqueroute, il n'a jamais perdu courage et, comme autrefois Gutenberg, il a préparé l'immortalité de son oeuvre en dépit de tous les obstacles. Chose plus précieuse encore, il s'est créé des amitiés qui ne lui ont jamais fait défaut malgré les pertes financières qu'il a pu leur causer.

Vous continuez au Canada, MM. les Maîtres Imprimeurs, la mission que Mesplets vous a léguée : celle de fixer pour les générations futures les pensées et les oeuvres de ceux qui travaillent à la survivance de la patrie canadienne. Vous participez à leurs travaux de façon patriotique et éclairée en tendant une main secourable à la littérature hésitante et timide d'un jeune pays qui aspire à monter aux sommets, mais qui a besoin d'encouragements et d'appui pour vaincre les obstacles.

Et s'il est vrai que, suivant l'expression de l'un d'entre vous, « l'imprimerie est l'artillerie de la pensée », l'alliance de votre maîtrise avec les hommes qui pensent aura pour effet d'amener ce résultat auquel nous devons aspirer : l'épanouissement de la race canadienne dans la mission que la Providence lui a confiée.



P. S. Nous reproduisons ci-contre, en photogravure, la page-titre du premier livre imprimé à Montréal.

RÉGLEMENT

DE LA CONFRÉRIÉ

DE L'ADORATION PERPÉTUELLE

D U

S. SACREMENT,

E T

DE LA BONNE MORT.

Erigée dans l'Eglise Paroissiale de Ville-Ma-
rie, en l'Isle de Montréal, en Canada.

Nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée.



A MONTREAL;

Chez F. MESPLET & C. BERGER, Impri-
meurs & Libraires; près le Marché. 1776.



BIBLIOGRAPHIE

Archives canadiennes. — Collection Haldimand, Série B.

Archives judiciaires de Montréal. — Greffes des notaires Mézières, Leguay, Foucher et Delisle.

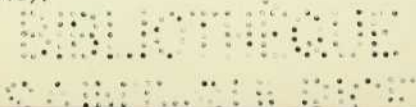
Bulletin des Recherches Historiques (passim).

DIONNE, N.-E. — *Inventaire chronologique des livres, brochures, journaux et revues publiés en langue française dans la province de Québec* (Québec 1905).

FAUTEUX. AEGIDIUS. — *The introduction of printing into Canada* (Montréal, 1930).

GAGNON, PHILÉAS. — *Essai de bibliographie canadienne* (1er vol. Québec 1895 et 2e vol. Montréal 1913).

LATERRIÈRE, PIERRE DE SALES. — *Mémoires* (Edition intime, Québec 1873).

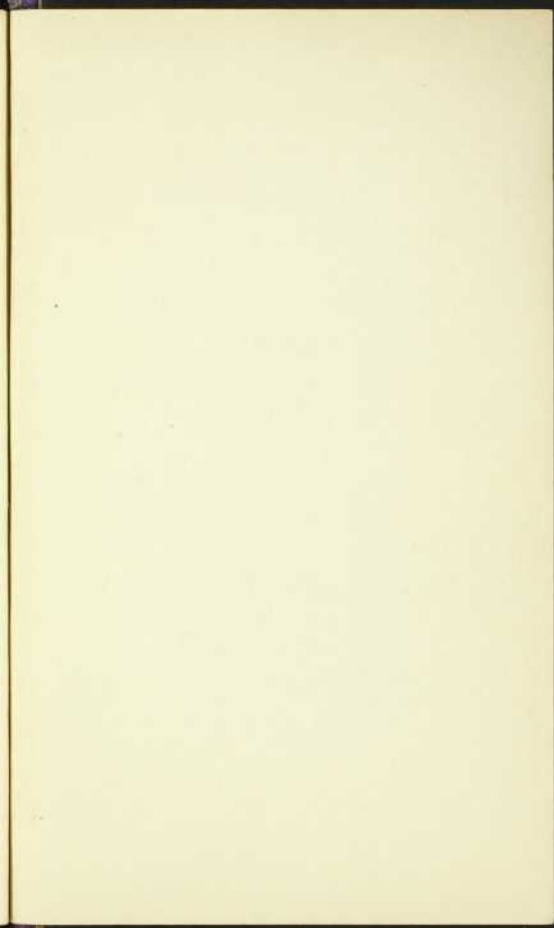


MCLACHLAN, ROBERT W. — Proceedings and transactions of the Royal Society of Canada (Ottawa 1906).

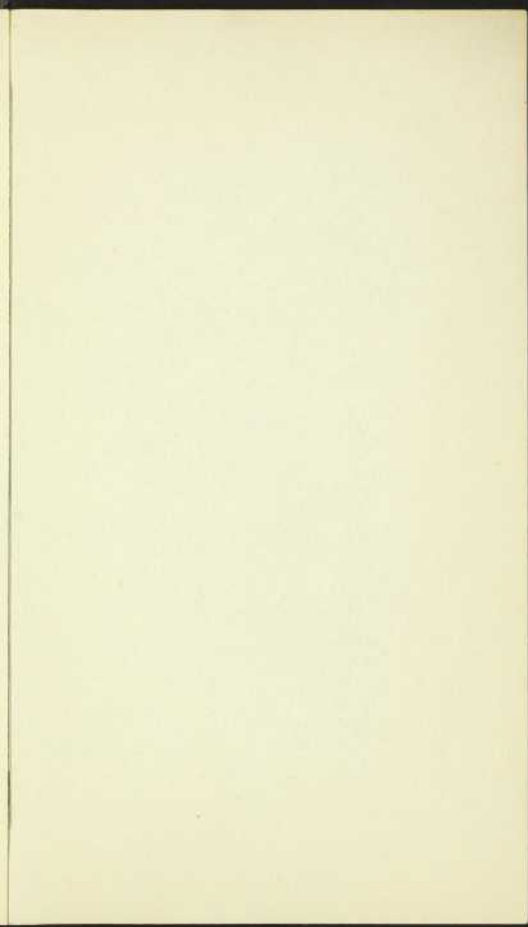
MORIN, VICTOR. — *Les Ramezay et leur château* (Les Cahiers des Dix, Montréal 1939).

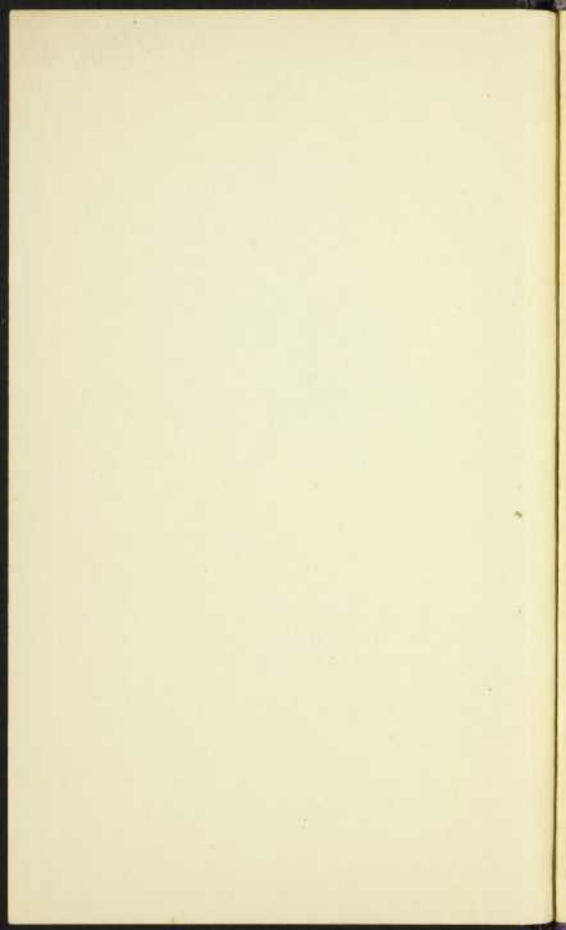
Papers of the Continental Congress, No 41, Vol. 6, Library of Congress.

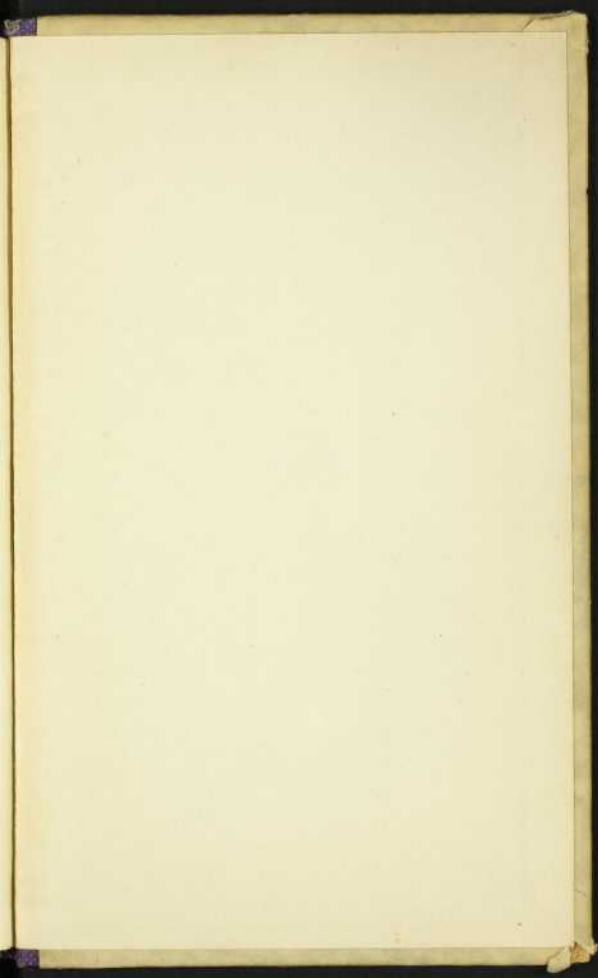
Registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Notre-Dame de Montréal.



THÉRIEN FRÈRES LIMITÉE, MONTRÉAL







BNQ

BNQ



000 478 765